

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320) DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 29/05/2020

Reçu en préfecture le 29/05/2020

Affiché le (34320)

ID : 034-213401094-20200527-33-DE



L'an deux mille vingt, et le Mercredi 27 Mai à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu exceptionnel de la salle des fêtes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents :

Messieurs BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, BOUTES Francis, DE BARROS Claudy, FOREZ Daniel, ISARN Pierre, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe.

Mesdames DEMARAIS Christelle, GROUSSET Emilie, ROUSSET Agnès, LABROUSSE Marlène, LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine.

Membres absents : Madame GALZY Isabelle.

Procuration : Madame GALZY Isabelle donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel

Secrétaire de séance : Madame PAILLES Séverine

33/2020 Affectation résultats 2019 - Budget LE RENNIS.

Après avoir examiné le compte administratif, il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019. Je vous propose d'affecter ce résultat comme suit :

A - Résultat de l'exercice (Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	+ 78 296.57 €
B - Résultat antérieurs reporté Ligne 002 du CA précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 71 632.30 €
C - Résultat à affecter = A + B (si C négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessus)	+ 6 664.37 €
D - Solde d'exécution d'investissement E - Soldes des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement F = (d+e)	156 268.78 €
Affectation = C	+ 6 664.37 €
Affectation en réserve 1068	156 268.78 €
Report en exploitation R002	+ 6 664.37 €
DEFICIT REPORTE D 002	

L'affectation au budget LE RENNIS 2020 sera donc de +6664.37€ d'excédant de fonctionnement et de 156 268.78 € d'excédant d'investissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

✎ ACCEPTE et APPROUVE l'affectation des résultats du Budget LE RENNIS 2019.

✎ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire

Francis BOUTES